

## DÉCISION DU MAIRE

Décision N°65-2022	<u>CONTRATS - CONVENTIONS</u>  * Convention de partenariat avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (E.P.T.B.) pour la mise en place d'une station d'information portant sur les inondations au pied du Viaduc.
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Le Maire,*

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'adhésion de la Ville de Clisson au syndicat mixte E.P.T.B. ;

VU les enjeux du S.A.G.E. (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) portés par l'E.P.T.B. Sèvre Nantaise ;

VU le Programme d'Actions de Prévention des Inondations signé le 14 mars 2013 pour 2012-2020 ;

VU la convention de partenariat ;

**Prend la décision suivante :**

- Article 1. **ACCEPTÉ** les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'E.P.T.B. pour l'installation à titre gratuit d'une station d'information portant sur les inondations au pied du Viaduc.
- Article 2. **PRÉCISE** que cette convention définit les engagements réciproques et les modalités de coopération entre la Ville de Clisson et l'E.P.T.B. Sèvre Nantaise.
- Article 3. **PRÉCISE** que cette convention prend effet à compter de la signature des 2 parties pour une durée de 10 ans.
- Article 4. **CHARGE** les services techniques, Monsieur le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.
- Article 5. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 17 juin 2022

Par délégation du Conseil municipal,  
**Xavier Bonnet**  
Maire



Décision transmise en Préfecture le

24 JUIN 2022

Et affichée le

24 JUIN 2022

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

CONTRATS - CONVENTIONS Convention de partenariat avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise (E.P.T.B.) pour la mise en place d'une station d'information portant sur les inondations au pied du Viaduc.

---

**Date de transmission de l'acte** : 24/06/2022

**Date de réception de l'accusé** : 24/06/2022  
**de réception :**

---

**Numéro de l'acte** : DEC-65-2022 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte** : 044-214400434-20220617-DEC-65-2022-CC

---

**Date de décision** : 17/06/2022

**Acte transmis par** : Karine DUMORTIER

---

**Nature de l'acte** : Contrats conventions et avenants

**Matière de l'acte** : 2. Urbanisme  
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols  
2.2.6. Autres